

Image not found or type unknown



Un seche cheveux defectueu

Par **naylor**, le **26/09/2008** à **22:29**

Bonjour, rnJ'ai acheté le 26 avril un seche cheveu calor à 59e chez Auchan. Le 8 septembre 2008, je suis allée le ramener chez Auchan, car il y avait un dysfonctionnement, on m'a dit que ca mettrait 3 semaines de délais. J'ai vu ensuite une emission où on disait que pour un appareil qui est encore garantie et qui a moins de 6 mois le vendeur devait nous le reprendre et nous en fournir un nouveau. J'aimerais avoir plus de precision car je suis retournée chez Auchan le 25 pour voir o cela en était un ils m'ont dit d'attendre encore 1 à 2 semaines. rnJ'aimerais donc savoir si je peux demander le remboursement, et s'il y a un article pour me référencer. rnMerci d'avance.